



Rue du Bugnon 44  
1011 Lausanne  
021 314 60 60

## CERTIFICAT DE TRAVAIL

Monsieur **Bastien Noverraz**, né le 8 août 1989, a travaillé au sein du service finances-informatique de la Polyclinique Médicale Universitaire (PMU) du 13 avril 2013 au 23 décembre 2013, en qualité de civiliste à un taux d'activité de 100%. Du 3 janvier 2014 au 31 mai 2014, il a été au bénéfice d'un contrat de durée déterminée, en qualité d'analyste développeur auxiliaire (à l'heure).

Dans ce cadre, les activités suivantes lui ont été confiées :

- Analyse des besoins et recherche de solutions techniques
- Développement Web en PHP et Javascript
- Administration serveur (serveur DNS, serveur mail, virtualisation via Proxmox, Proxy, gestion des sauvegardes)
- Développement Web avec le CMS Drupal
- Mise en place d'un Wiki
- Tests et documentation des infrastructures et des applications déployées

Monsieur Noverraz possède de très bonnes connaissances informatiques et a maîtrisé avec aisance les logiciels utilisés au sein de l'institution. Il est le principal contributeur de l'implémentation des outils de gestion et suivi des applications hébergées en externe. Nous nous plaisons à relever qu'il a apporté de nombreuses améliorations techniques qui sont encore utilisées en interne à ce jour.

Doté d'une bonne conscience professionnelle, de capacités d'adaptation et d'un fort engagement personnel, Monsieur Noverraz a été un collaborateur proactif, orienté solutions, faisant preuve de flexibilité et sachant s'adapter aux imprévus. Il a assumé de façon très professionnelle l'ensemble des activités qui lui ont été confiées, ceci à notre pleine et entière satisfaction. Au travers de propositions pertinentes et se montrant à l'aise dans les différentes tâches, il a rapidement été intégré dans l'équipe.

Ouvert, aimable, vif d'esprit et serviable, Monsieur Noverraz a entretenu de bonnes relations tant avec ses collègues qu'avec sa hiérarchie, envers lesquels il s'est montré disponible et respectueux

Monsieur Noverraz nous a quittés, au terme de son contrat de durée déterminée, libre de tout engagement, sous réserve du secret professionnel. Nous profitons de l'occasion pour le remercier du travail accompli au sein de notre institution et pouvons le recommander sans réserve à tout éventuel futur employeur souhaitant s'attacher ses services dans le cadre d'un poste similaire. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Julien Thabard  
Chef de projets informatiques

Marc Hermant  
Responsable RH

Lausanne, le 16 novembre 2015/JTH/rh-csa